

Réponse de la Municipalité au postulat de Samuel Freuler intitulé « On n'en sait jamais trop »

Date proposée pour la séance de la commission :

mercredi 10 mai 2023
à 20h

Salle administrative des Tuillières (Collège des Tuillières rez de chaussée)

Municipal responsable : Mme Christine Girod

REPONSE DE LA MUNICIPALITE

Préambule

La Municipalité a mis en avant dans son programme de législature 2021-2026 les grands projets de la ville et leur caractère structurant pour le développement et le rayonnement de la Ville de Gland. Dans ce cadre, elle est très attentive à son rôle de pilotage global stratégique et délègue le pilotage opérationnel aux Services de l'Administration.

Les préavis cités dans le postulat sont gérés et suivis par les Services et font l'objet de point d'avancement au Conseil communal lorsque les éléments du dossier le justifient.

Pour autant, force est de constater que le nombre de préavis et la complexité des dossiers augmentent. Le suivi de ces derniers par le Conseil communal s'en rend plus délicat. Dans ce contexte, la Municipalité souhaite offrir au Conseil communal une vision d'ensemble des préavis menés et de leur avancement.

1. Mise en perspective de la réponse au postulat avec la démarche actuelle de mise en place du Pôle des projets de l'Administration de la Ville de Gland (PMO)

La Municipalité dote son Administration d'un système de gestion de projets optimal et sur mesure favorisant d'une part les interactions entre les projets et d'autre part facilitant la planification générale. A cet effet, elle a recruté en août 2022 la Cheffe de projets transversaux et Smart City afin qu'elle puisse travailler à la définition, puis à la mise en place des axes du programme d'un Pôle des projets appelé PMO.

Ce programme PMO s'inspire des systèmes classiques de gestion de projet mis en place dans les institutions et les entreprises mais est construit sur mesure pour la ville pour s'adapter à sa taille, son organisation et à ses enjeux.

Dans un souci d'efficacité et de bonne utilisation des ressources dont a été dotées l'Administration, la vision d'ensemble des préavis qui sera proposée au Conseil Communal sera extraite du suivi des préavis prévu dans le cadre de la mise en place du programme PMO.

Avant d'arriver à cette extraction finale, des étapes préalables en interne doivent être menées à bien.

Elles comprennent des étapes d'analyse du fonctionnement actuel, de conception, de recherche et d'acquisition d'un outil informatique de gestion de portefeuille et de planification des projets. L'acquisition de cet outil pourrait potentiellement faire l'objet d'un financement via le budget de fonctionnement ou d'un préavis proposé au Conseil communal.

2. Proposition d'un accès à l'avancement des préavis pour le Conseil communal sur une page sécurisée du site internet institutionnel

La vision globale du suivi d'avancement des préavis issue de l'outil informatique de gestion de portefeuille serait affichée sur une page supplémentaire du site internet institutionnel. Cette page internet serait créée spécifiquement à cet effet et serait dédiée aux Conseillers communaux.

Cette page aurait un accès sécurisé avec un code d'accès pour les Conseillers communaux.

Le tableau d'avancement dispenserait des informations associées au préavis, à son statut, des informations plus détaillées de son avancement comme les dernières grandes étapes réalisées et les prochaines actions prévues et indiquerait les Municipaux responsables référents.

Cette même page internet pourrait à terme être utile pour d'autres informations destinées aux Conseillers communaux.

Conclusion

La Municipalité œuvre pour une gestion optimale du portefeuille projets de la ville en restant attentive à solliciter les Services de l'Administration de façon adéquate afin que le temps requis pour réaliser le travail de suivi des projets et les rapports associés soit cohérent avec les ressources disponibles dans les Services et qu'il ne vienne pas péjorer la réalisation opérationnelle des projets.

La proposition de réponse de la Municipalité ici faite permettra au Conseil communal de disposer d'un avancement des préavis dans le cadre de la mise en place du programme PMO.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

La Secrétaire adjointe :

C. Girod

A. Lokaj

Annexe : Postulat de Samuel Freuler pour le GDG intitulé « On n'en sait jamais trop »

Postulat de Samuel Freuler pour le GDG intitulé « On n'en sait jamais trop »

Certains projets d'intérêt pour notre ville prennent plus de temps que prévu pour être réalisés, on pourrait par exemple citer :

Préavis n°38/2012 Demande de crédit pour la réalisation du cheminement piétonnier public le long des rives du lac entre la plage communale de la « Falaise » et la parcelle N°933.

Préavis n°64/2009 et n°55/2019 Crédit d'investissement (et crédit complémentaire) pour l'étude de l'aménagement de la plage de la Dullive.

Préavis n°98/2016 relatif au crédit d'étude pour le réaménagement de la plage de la Falaise.

Quel est leur statut ?

Loin de nous la volonté de pointer un manque d'information de la part de nos autorités, puisque lors de nos Conseils, leurs communications régulières, variant du succinct à l'exhaustif, font partie de l'ordre du jour. Par contre il est parfois difficile pour chaque Conseiller communal d'être très au fait de la situation de ces dossiers dans le temps long de leur réalisation.

Lorsqu'un voisin nous interpelle d'un ton enjoué, dans le meilleur des cas, pour savoir quand il pourra jouir d'une plage à la hauteur de la Ville que Gland est devenue, on peut se retrouver pris de court pour lui répondre.

Par ce postulat, nous demandons à la Municipalité de proposer un moyen facile pour que tout un chacun (tout à moins Conseiller communal) puisse trouver l'information, sans devoir entreprendre une fastidieuse recherche dans les procès-verbaux pour relire les diverses communications Municipales.

Les informations devraient recouper au minimum le statut actuel ainsi que les prochaines étapes et leur planning prévisionnel.

Gland le 9 février 2022
Samuel Freuler, pour le groupe GDG

